

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2022 – 20H00

Date de convocation : 19/10/2022	L'an deux mille vingt-deux Le mardi vingt-cinq octobre à vingt heures trois				
Date d'affichage : 28/10/2022	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'espace Dagron en séance publique sous la présidence de Jean-Luc DUCERF, Maire.				
NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Absents
	33	22	8	30	3

ETAIENT PRESENTS :

Youssef **AFOUADAS**
Gilberte **BLUM**
Sylviane **BOENS**
Chrystiane **CHEVALLIER**
Cécile **DAUZATS**
Yoann **DEBOUCHAUD**

Dominique **DESHAYES**
Amandine **DUBAND**
Jean-Luc **DUCERF**
Benjamin **DUROSAU**
Bruno **EQUILLE**
Joël **GEOFFROY**

Frédéric **GRIZARD**
Fabienne **HARDY**
Stéphane **HOUDAS**
Claudine **JIMENEZ**
Florence **LE HYARIC**
Dominique **LETOUZE**

Steeve **LOCHET**
Sylvie **ROLAND**
Christelle **TOUSSAINT**
Robert **TROUILLET**

ABSENTS AYANT DONNE UN POUVOIR : (8)

Catherine **AUBIJOUX**
Joseph **DIAZ**
Patrick **DUBOIS**
Nathalie **FAIPEUR**
Olivier **MARTINEZ**
Rodolphe **PERROQUIN**
Frédéric **ROBIN**
Steven **THIERRY**

a donné pouvoir à
a donné pouvoir à
a donné pouvoir à
a donné pouvoir à
a donné pouvoir à
a donné pouvoir à
a donné pouvoir à
a donné pouvoir à

Steeve **LOCHET**
Cécile **DAUZATS**
Sylvie **ROLAND**
Youssef **AFOUADAS**
Jean-Luc **DUCERF**
Amandine **DUBAND**
Sylviane **BOENS**
Benjamin **DUROSAU**

ABSENTS N'AYANT PAS DONNE DE POUVOIR : (3)

Stéphane **LEMOINE** - Graziella **DELALANDE** - Anaïs **LEGRAND**

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Sylvie ROLAND est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du procès-verbal 13 septembre 2022

AFFAIRES GENERALES

- 2 - Cession du bus communal
- 3 - Indemnités de fonction à la maire déléguée d'Auneau
- 4 - Indemnités de fonction à la maire déléguée de Bleury-St-Symphorien
- 5 - Mise en place et désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- 6 - Dérogation au repos hebdomadaire 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES EURELIENNES D'ILE-DE-FRANCE

- 7 - Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2022-2028 : approbation du contrat du programme d'actions

FINANCES

- 8 - Coût de fonctionnement enseignement public
- 9 - Créances admises en non-valeur
- 10 - Clôture de la régie transport M43

URBANISME

- 11 - Avenant n°2 à la convention avec l'Etat de dématérialisation des documents soumis au contrôle de légalité : autorisation d'urbanisme
- 12 - Convention d'occupation précaire des terres de la Guillotine

TRAVAUX

- 13 - Territoire d'Energies 28 : Etude en vue de l'extinction de l'éclairage public

RESSOURCES HUMAINES

- 14 - Suppression de postes
- 15 - Prise d'acte des membres du collège employeur pour le Comité Social Territorial
- 16 - Recrutement pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet au grade d'adjoint technique
- 17 - Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet n'excédant pas 10% de l'emploi d'origine
- 18 - Recrutement pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet au grade d'adjoint administratif

SCOLAIRE

- 19 - Règlement intérieur étude surveillée
- 20 - Convention de déploiement de l'ENT PRIMOT dans les écoles

DIVERS

- 21 - Questions diverses



VOTES

	N° DELIBERATIONS	THEME	
1 -		Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 13 septembre 2022	
AFFAIRES GENERALES			
2 -	22/135	Cession du bus communal	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
3 -	22/136	Indemnités de fonction au maire déléguée d'Auneau	Mme BOENS se retire du vote portant le nombre de votants à 29. Après en avoir délibéré, adopté à la majorité. Voix contre : 1 > M. Dominique LETOUZE Abstention : 1 > Mme Gilberte BLUM Voix pour : 27
4 -	22/137	Indemnités de fonction au maire déléguée de Bleury-St-Symphorien	Mme DAUZATS se retire du vote portant le nombre de votants à 29. Après en avoir délibéré, adopté à la majorité. Voix contre : 1 > M. Dominique LETOUZE Abstentions : 2 > Mme Gilberte BLUM et M. Stéphane HOUDAS Voix pour : 26
5 -	22/138	Mise en place et désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales	Après en avoir délibéré, prise d'acte.
6 -	22/139	Dérogation au repos hebdomadaire 2023	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES EURELIENNES D'ILE-DE-FRANCE			
7 -	22/140	Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2022-2028 : approbation du contrat du programme d'actions	Après en avoir délibéré, adopté à la majorité. Voix Contre : 1 > Mme Cécile DAUZATS Abstention : 0 Voix Pour : 29
FINANCES			
8 -	22/141	Coût de fonctionnement enseignement public	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
9 -	22/142	Créances admises en non-valeur	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
10 -	22/143	Clôture de la régie transport M43	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
URBANISME			



	N° DELIBERATIONS	THEME	
11 -	22/144	Avenant n°2 à la convention avec l'Etat de dématérialisation des documents soumis au contrôle de légalité : autorisation d'urbanisme	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
12 -	22/145	Convention d'occupation précaire des terres de la Guillotine	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
		TRAVAUX	
13 -	22/146	Territoire d'Energies 28 : Etude en vue de l'extinction de l'éclairage public	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
		RESSOURCES HUMAINES	
14 -	22/147	Suppression de postes	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
15 -	22/148	Prise d'acte des membres du collège employeur pour le Comité Social Territorial	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
16 -	22/149	Recrutement pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet au grade d'adjoint technique	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
17 -	22/150	Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet n'excédant pas 10% de l'emploi d'origine	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
18 -	22/153	Recrutement pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet au grade d'adjoint administratif	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
		SCOLAIRE	
19 -	22/151	Règlement intérieur étude surveillée	Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
20 -	22/152	Convention de déploiement de l'ENT PRIMOT dans les écoles	<p>Après en avoir délibéré, à l'unanimité, sachant que les conditions d'adoption des délibérations du conseil municipal sont respectivement fixées par les articles L. 2121-20, L. 3121-14 et L. 4132-13. Les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés, c'est-à-dire que seuls entrent en ligne de compte les votes « pour » et « contre », les abstentions n'étant pas prises en considération. Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat dans sa décision du 10 décembre 2001 (req. n° 235027), dans une procédure de vote à scrutin secret, les bulletins blancs ou nuls ne sauraient être pris en compte pour la détermination des suffrages exprimés; il en est de même pour les abstentions lorsque le vote a lieu au scrutin ordinaire ou au scrutin public. Dès lors, une délibération est acquise à l'unanimité si tous les conseillers qui se sont exprimés sont favorables à son adoption.</p> <p>Voix contre : 0 Abstention : 1 > M. Dominique LETOUZE Voix Pour : 29</p>

M. Jean-Luc DUCERF, Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

